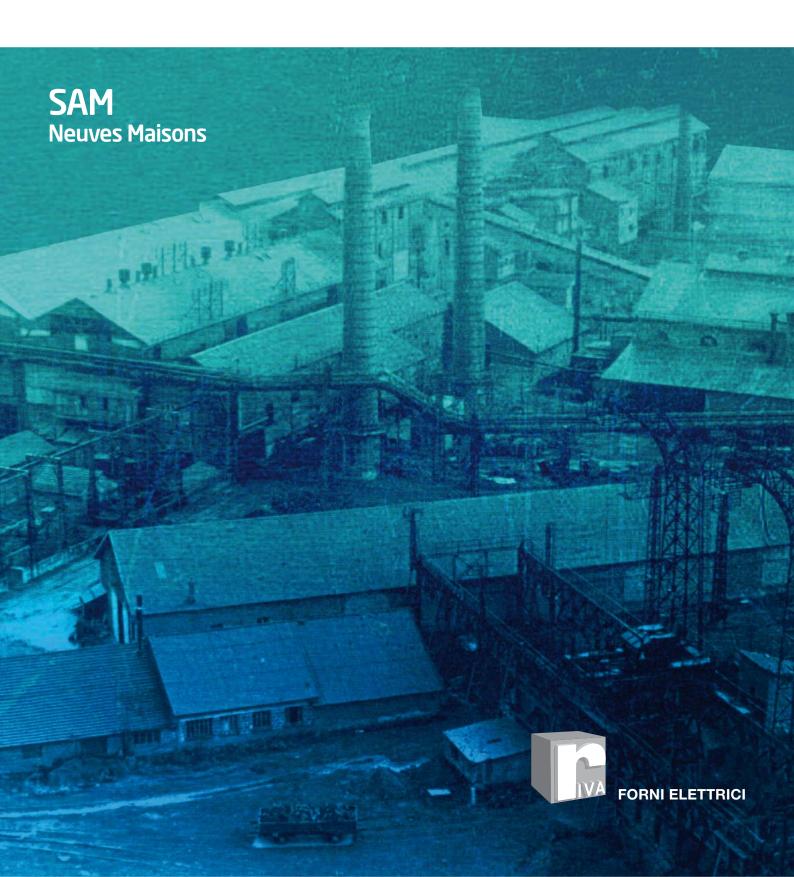
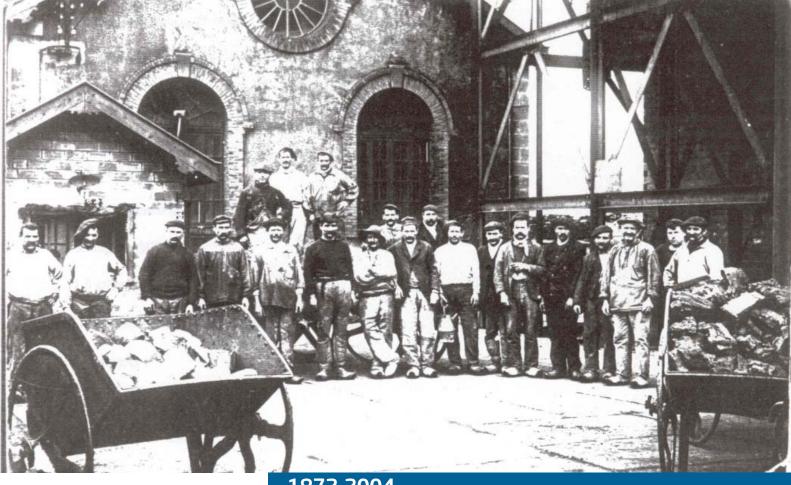
Société Métallurgique de Haute Moselle





1872-2004

La Société Métallurgique de Haute Moselle est fondée le 1er mars 1872 par 18 membres parmi lesquels Victor de Lespinats, ingénieur civil des Mines de Paris.

Après la guerre de 1870, la France qui a perdu le bassin ferrifère de Lorraine et la quasi-totalité de ses usines sidérurgiques, doit investir dans de nouveaux sites. Le choix du site est lié à la présence de la voie ferrée Nancy-Dijon, ce qui relie l'usine au réseau des chemins de fer de l'Est et au projet de branche Sud du canal de l'Est.

Le but est de construire une usine à fonte qui utiliserait le minerai de fer abondant sous le plateau de Haye situé à proximité. Le premier haut-fourneau est mis à feu en 1874 suivi d'un second en 1882.

La Société Métallurgique de Haute Moselle fusionne avec la Société des Forges de Champigneulles et Liverdun pour devenir la Société Métallurgique de Champigneulles et Neuves-Maisons.

La Société Métallurgique de Champigneulles et Neuves-Maisons fusionne avec la Compagnie des Forges de Chatillon-Commentry pour devenir la Compagnie des Forges de Chatillon-Commentry et Neuves-Maisons.

La première aciérie de conversion de type Thomas est installée sur le site. Un premier ensemble de laminoirs est construit comprenant un blooming, un train de 750 pour la production de billettes, de rails ou de poutrelles et un train de 550 pour la production de cornières et de poutrelles.

Une aciérie de conversion de type Martin est installée sur le site.

Le premier train à fil permettant une production de fil machine en bobine de 70 kg est mis en service.

1955 Les usines de Neuves-Maisons, les fours à chaux de Vaucouleurs et les Tréfileries de Sainte Colombe et Vierzon se substituent à la Compagnie des Forges de Chatillon-Commentry et Neuves-Maisons sous la raison sociale de : Société des Aciéries et Tréfilerie de Neuves-Maisons Chatillon. Le premier train continu à fil à deux veines est construit pour la fabrication de bobines de 330 à 440 kg ou de barres droites.

La Société des Aciéries et Tréfilerie de Neuves-Maisons Chatillon devient filiale de la Société Métallurgique Hainaut Sambre après le rachat de 51% de ses actions.

L'aciérie Thomas est transformée en aciérie OBM à partir de 1969.

Un train de 280 est mis en service pour la production de cornières, de plats, de carrés et de ronds.

Le second train continu à fil est construit comportant 2 veines et utilisant des billettes de section 109×109 pour la production de bobines de 1,2 tonnes.

1973 Viene realizzato una seconda trafila continua a due vie, alimentata con billette di sezione 109x109 per la produzione di bobine da 1,2 tons.

A la suite d'une offre publique d'échange, la Compagnie Chiers Chatillon prend une participation de 98,77% dans la Société des Aciéries et Tréfilerie de Neuves-Maisons Chatillon. Cette opération achève la concentration de la Compagnie des Forges de Chatillon-Commentry-Biache, de la Société des Hauts Fourneaux de la Chiers et de la Société des Aciéries et Tréfilerie de Neuves-Maisons.

L'aciérie Martin est arrêtée définitivement. La coulée continue est mise en service avec pour objectif la production de blooms de section 250 x 350 mm. Elle sera modifiée en 1985 afin de couler des billettes de section 120 x 120 mm ou 155 x 155 mm.



Suite à un nouveau plan de restructuration de la sidérurgie adopté par les Pouvoirs Publics, le site de Neuves-Maisons est rattaché à une société nouvellement créée par USINOR: UNIMETAL. L'Etablissement devient UNIMETAL Neuves-Maisons.

Le train continu à fil est modifié dans un premier temps pour utiliser des billettes de section 120×120 mm puis de nouveau en 1988 pour des billettes de section 155×155 mm.

La société adopte la filière électrique avec la construction d'un four électrique pour la production d'acier dont la capacité est de 150 tonnes. L'aciérie Thomas est arrêtée définitivement.

Le train à fil est adapté pour le laminage de fil en couronne crénelé à chaud.

La même année, un atelier de transformation dénommé ACOR Neuves-Maisons est implanté sur le site pour la production de bobines laminées à froid.

Le train continu à fil N°2 est de nouveau modifié pour porter la masse des bobines à 2,4 tonnes.

Après l'éclatement d'UNIMETAL, naît sous le nom de SAM (Société des Aciers d'armature du béton) une nouvelle entité qui regroupe les activités des aciers pour béton armé du groupe USINOR comprenant les deux aciéries de Neuves-Maisons et de Montereau ainsi que les ateliers de transformation.

SAM Neuves-Maisons augmente sa capacité de production d'acier avec l'installation d'une coulée continue à 5 lignes.

SAM Neuves-Maisons adopte le procédé d'étirage à froid avec l'implantation de 3 lignes d'étirage dans l'atelier ACOR Neuves-Maisons.

USINOR cède SAM et ses filiales au groupe britannique ASW (Allied Steel and Wire). Le groupe RIVA acquiert la totalité de SAM et de ses filiales.

Le four électrique fait l'objet d'une modernisation importante.

SAM Neuves-Maisons obtient la certification ISO 9001 version 2000 en janvier 2003. Le système de dépoussiérage et de captation des fumées est modernisé.

Un nouveau portique pour le parc à ferraille est implanté et la coulée continue fait l'objet d'une modernisation importante.